

MÉTAUX RUSSEL CONCLUT SON OFFRE DE 300 M\$ DE BILLETS DE PREMIER RANG NON GARANTIS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

TORONTO, le 28 mars 2025 /CNW/ - Métaux Russel Inc. (TSX : RUS) annonce la conclusion de son offre publiée précédemment (« l'offre ») d'un montant principal total de 300 millions de dollars de billets de premier rang non garantis à 4,423 % échéant en 2030 (les « billets »). Le produit net de l'offre sera utilisé à des fins générales. Les billets détiennent une note « BBB » (faible) définitive avec une perspective stable attribuée par DBRS Limited.

À propos de Métaux Russel inc.

Métaux Russel est l'une des plus grandes sociétés de distribution de métaux en Amérique du Nord avec un intérêt grandissant pour le traitement à valeur ajoutée. Elle exerce ses activités dans trois segments : les centres de services, les magasins du secteur de l'énergie et les distributeurs d'acier. Son réseau de centres de services propose une vaste gamme de produits de métaux dans diverses tailles, formes et spécifications, y compris des produits d'acier au carbone laminés à chaud et finis à froid, des tuyaux et des produits tubulaires, de l'acier inoxydable, de l'aluminium et autres métaux spécialisés non ferreux. Ses magasins du secteur de l'énergie proposent une gamme de produits spécialisés qui cible les besoins des clients du secteur. Ses distributeurs d'acier vendent de grandes quantités d'acier à d'autres centres de services et à de grands fabricants d'équipement principalement en l'état.

Si vous ne voulez plus recevoir nos communiqués, vous pouvez vous désabonner de notre liste d'envoi en nous envoyant un courriel à info@russelmetals.com, ou en communiquant avec notre service des Relations avec les investisseurs au : 905 816-5178.

Mise en garde au sujet de l'information prospective

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué constituent des énoncés prospectifs ou de l'information prospective, au sens attribué à ces termes dans les lois sur les valeurs mobilières applicables, concernant entre autres les avantages prévus découlant de l'offre. Les énoncés prospectifs se reconnaissent souvent, mais pas toujours, à l'emploi de mots comme « s'attendre à », « peut », « sera », « pourrait », « devrait », « croire » et autres expressions semblables. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur des estimations et des hypothèses qui, tout en étant considérées comme raisonnables par la société, comportent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, et d'autres facteurs faisant en sorte que les résultats ou les faits réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs.

Bien que nous estimions que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne doit pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs inclus dans le présent communiqué. Ces énoncés ne sont valables qu'à la date du présent communiqué et, sauf dans les cas où la loi nous y oblige, nous ne nous engageons nullement à mettre ces énoncés à jour.

Pour des renseignements complémentaires, communiquez avec

Martin L. Juravsky
Vice-président directeur et chef de la direction des finances
Métaux Russel inc.
(905) 819-7361
Courriel : info@russemetals.com
Site Web : www.russelmetals.com